



Keleier Bodilis

Bulletin municipal Décembre 2022

Mairie

Horaires d'ouverture

du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 13h30 à 17h00

**Permanences élus
le maire et les adjoints**
reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

02 98 68 07 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Levée du courrier : 15h30

Médiathèque

02 98 68 25 34

Mercredi de 15h à 17h
Samedi de 10h à 12h
Dimanche de 10h à 12h

**Pas de permanence
Le samedi 24, dimanche 25 et
samedi 31 décembre.**

Déchetterie

02 98 68 99 99

Du lundi au samedi
8h30 à 12h / 13h30 à 18h

Médecin de garde 15 SAMU

Pharmacie de garde 3237

Pompiers 18 - Portable 112

Gendarmerie 17

**Défibrillateurs
parking de la mairie
et espace Jeanne d'Arc**

Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie

Elu d'astreinte Décembre 2022

06 87 03 51 57



Mairie de Bodilis

Tél. : 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Adresse mail :

accueil@mairie-bodilis.fr



Commune de Bodilis



Rejoignez Bodilis



Téléthon

Soirée Récréative

Soirée Récréative au profit du téléthon

Venez nombreux applaudir les enfants
de l'école, la Bodilis Troupe, les
chanteurs, les agents et élus
municipaux

le Vendredi 2 décembre

à partir de 20h00

à la salle Multifonctions

Noël à Bodilis

Dimanche 25 décembre



Tous les bodilisiens et bodilisiennes, leurs familles et amis sont conviés au

« Noël à Bodilis »

Autour d'un grand feu de bois sur le parking de la salle multifonctions, retrouvons-nous à partir de 17h pour un moment de convivialité : le « Kop vin chaud » du Haut-Léon Football Club vous servira vin chaud et boisson des lutins, au rythme des musiques de Noël. Un spectacle de magie sera proposé aux petits (et grands) dans la salle, le Père Noël y fera sans doute une apparition pour distribuer chocolats et friandises.

AGENDA DU MOIS

Le 2 Décembre : Téléthon, à 20h00 à la Salle Multifonctions

Le 16 Décembre : Illuminations de Noël, à 19h00 devant la Mairie

Le 25 Décembre : Noël à Bodilis, à 17h00 à la Salle Multifonctions

PERMANENCES

Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles au pôle arc en ciel.
(Contact : 02 98 24 97 15)

Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.

rpe.paysdelandi@gmail.com

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

France Services

36, rue Clemenceau Landivisiau
02 98 68 67 60. 8h30-12h30 et 13h30-17h30
(fermé le lundi AM et à 17h le vendredi)
pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

La plume numérique

avec l'association AGIRabcd.

Permanences à France Services à Landivisiau le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur RDV. 02 98 68 67 60.

Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Permanences à France Services à Landivisiau du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et jeudis après-midi sans RDV. 02 98 15 15 50

Permanences habitat

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, permanences à France Services à Landivisiau du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41
d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement. Permanences à France Services à Landivisiau les 1^{er} et 3^e mercredis après-midi sur RDV. 02 98 46 37 38
adil29@adil29.org

HEOL : Conseil technique sur les économies d'énergie. Nouvelle adresse : 47, rue de Brest à Morlaix. Permanences à la Maison France Services de Landivisiau les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h, sans RDV. 02 98 15 18 08
contact@heol-energies.org

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en Décembre 2006 doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

ETAT CIVIL

Naissance

* PERDRIAT Aëlie

94 chemin de Lanven

URBANISME

Dépôt de Déclaration Préalable

* GUILLERM Maxime,

Remplacement de menuiseries, création d'ouverture et ravalement, 74 hameau de la Croix des Maltotiers

L'Armistice du 11 Novembre



L'armistice de 1918 signé pour être effectif à la 11^{ème} heure le 11^{ème} jour du 11^{ème} mois est toujours représenté par une cérémonie au « Monument aux morts pour la France », représentant aussi la mémoire des disparus dans des combats

plus récents. Les anciens combattants étaient présents ainsi que M. Le Maire, des adjoints et conseillers, une délégation du conseil municipal des jeunes, le représentant du commandant de la BAN, une garde d'honneur de la BAN, des sympathisants, et une porte drapeau ayant fait le SNU (Service National Universel) volontaire. Nous avons appris par M. Le Maire que des jeunes sur la commune seraient volontaires, nous les recevrons avec joie. Suite à la cérémonie un pot offert par la mairie a eu lieu à l'Hermine, suivi d'un repas convivial pour clôturer cette journée.



CMJ

Après-midi jeux de société intergénérationnel



Dimanche 6 novembre, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) avait invité les citoyens jeunes et adultes à venir investir la Maison Pour Tous à l'occasion de l'après-midi qu'il y organisait. Vu l'affluence, il a fallu rajouter des tables pour accueillir la

cinquantaine de personnes participants. Ils ont goûté au plaisir intergénérationnel de s'affronter dans les nombreux jeux mis à disposition, dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté des communes du Pays de Landi.

La bibliothèque de Lampaul-Guimiliau possède notamment un millier de jeux ! Nombreux furent les adultes à découvrir d'autres jeux que la belote et les dominos ! Puis ensuite à déguster les crêpes de mamie Adèle...



Jumelage Bodilis/Holbeton - Raclette géante

La raclette géante du jumelage a de nouveau rencontré le succès ce samedi 5 novembre dernier. Une organisation sans faille qui a satisfait les 150 convives dans la salle multifonctions richement décorée et haute en couleurs pour l'occasion. Merci aux bénévoles pour cette réussite ! Fort de ce succès, le comité peut déjà vous annoncer la date de la prochaine raclette le samedi 4 novembre 2023. Le système par réservation sera reconduit. Avis donc à tous les amateurs !

CONTACTS ASSOCIATIONS

AMIS DE LA VIERGE NOIRE

LE GALL Josiane 02 98 24 99 05

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

CARIOU Sandra 06 22 76 58 10

BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

PAUGAM Agnès 06 64 14 90 30

HAUT LEON FOOTBALL-CLUB

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

BODILIS SPORTS CANINS

MOINEL Alain 06 08 01 89 68

BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

CENTRE DE LOISIRS

CORVEZ Christelle 06 64 82 84 69

Directrice 06 69 93 83 19

CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

COMITE DE JUMELAGE

DECRET Nicole 02 98 68 15 30

COMITÉ DES FÊTES

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, Directeur 02 98 68 08 22

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

LECTURE POUR TOUS

KERRIEN Jean-Luc 06 71 93 85 71

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

PLOUGOURVEST-PLOUGAR-BODILIS HANDBALL

SCOUARNEC Laurent 07 55 64 63 71

RIVERAINS DE LA B.A.N

DAVESNE Daniel 06 87 59 40 78

SECOURS CATHOLIQUE

Antenne de Landivisiau 06 38 66 87 17

SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

"SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

JOSEPH Roger 02 98 24 76 58

Jumelage Bodilis/Holbeton - Raclette géante



La prochaine Assemblée Générale se tiendra le **vendredi 13 janvier 2023**. Nous souhaitons la présence de tous les bénévoles et bien évidemment de toutes les personnes voulant intégrer le comité. L'année 2023 sera aussi l'occasion de recevoir nos amis d'Holbeton.

Club Jeanne d'Arc



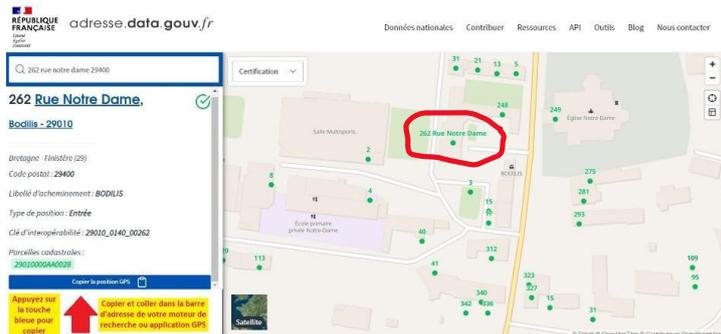
Randonnée : **Mardi 8 novembre**, 17 adhérents se sont retrouvés pour une randonnée sur la commune de Lampaul Guimiliau. La prochaine randonnée aura lieu le **mardi 6 décembre** à Plougourvest départ 9h30 du parking face à l'église.

Goûter de Noël : Il aura lieu le **jeudi 15 décembre** à 16h30, salle Jeanne d'Arc Inscription obligatoire auprès d'un membre du bureau ou à : jybompont@gmail.com Fin des inscriptions le **8 décembre**.

L'assemblée générale aura lieu le **jeudi 19 janvier 2023** à la salle multifonctions, un repas sera servi à l'issue. Inscription obligatoire pour le repas, une participation financière sera demandée.

Numérotation, Nouvelles adresses et coordonnées GPS

En attendant que les coordonnées GPS associées à la certification et la numérotation de l'adresse de votre habitation ou bâtiment d'activité soient bien répertoriées sur toutes les bases de recherche d'adresse, google MAPS, WAZE... Si une personne ne situe pas votre adresse, vous pouvez la diriger vers : le site « **Base Adresse Nationale** » sur google.



Une fois arrivé sur la page d'accueil de ce site : Il suffit d'y inscrire l'adresse et l'on est redirigé vers un plan situant l'adresse demandée. En marge de ce plan, une touche permet de copier les coordonnées GPS, qu'il ne reste plus qu'à coller sur le moteur de recherche (google) ou l'application GPS.

Changement d'adresse, démarche en ligne : Nous avons publié sur l'application mobile "Panneau Pocket" et sur le site internet de la commune « bodilis.org », un tutoriel fourni par France Services pour vous aider à effectuer les déclarations de changements d'adresse en ligne pour certains organismes et les cartes grises récentes sur le site "service-public.fr".

Plougourvest-Plougar-Bodilis Handball

Durant les vacances de la Toussaint ont eu lieu des stages ouverts à toutes les catégories avec une activité acrobatische et du handball. Nous avons organisé notre 23ème foire aux puces à Plougourvest le dimanche 20 novembre. Les exposants et visiteurs étaient présents en nombre.

A venir en décembre, avec l'entente bas Léon, nous organisons une vente de bières et de saucissons. Nous avons fait notre propre brassin avec la brasserie Sklent.

Vous pouvez vous rapprocher de nos licenciés si vous souhaitez en commander. Nous avons également relancé notre école d'arbitrage qui se retrouve une à deux fois par mois le samedi matin afin de se former à la théorie et à la pratique.



Nous vous souhaitons d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Familles Rurales BPP



Le centre de loisirs est installé à Bodilis pour l'année scolaire 2022/2023 au pôle enfance « Arc en ciel ». Pour cette période de fin d'année l'équipe sera heureuse d'accueillir les enfants sur le thème de Noël féérique, paillettes et magie garanties.

Au programme de l'année 2023 :

- Vente de galettes
- Sortie au parc Astérix pour les « ados »
- Braderie solidaire
- Eté à Plougar

Si vous avez des vêtements en bon état, pensez à nous, pour la future braderie solidaire.

Vous pouvez trouver sur le site « famillesruralesbpp.jimdo.com » les informations, les plannings, faire les inscriptions et toutes formalités administratives

HEOL

En cette période de crise énergétique et de flambée des coûts de l'énergie, Heol anime plusieurs conférences gratuites à destination des particuliers :

- **Judi 08/12**, 18h, Espace France services de Saint-Pol de Léon : conférence sur la rénovation énergétique performante. Inscription auprès du pôle habitat du Haut-Léon communauté au 02 98 29 33 04 et habitat@hlc.bzh. Plus d'infos sur <https://www.hautleoncommunaute.bzh/>

- **Judi 12/01/2023** à 18h30, bar « Amzer Zo » de Plougoulm : atelier sur les économies d'énergie. Plus d'infos auprès de Nolwenn RAGEL au 07 82 65 78 08 et nolwenn.ragel@heol-energies.org

Nous restons à disposition des particuliers pour des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique, les économies d'énergie et énergies renouvelables. Le conseil est donné par téléphone au 02 98 15 18 08 et sur RDV à l'agence ainsi que dans les permanences délocalisées.



Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes. **Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.** Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée à une insuffisance de ventilation. Les appareils mobiles à combustion non raccordés, les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire à des émanations importantes de ce gaz toxique. L'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ils **doivent impérativement** être placés à l'extérieur des locaux. Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation, l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel au moins 1 fois par an demeurent les principaux gages de sécurité. En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone, les consignes de bonne conduite sont les suivantes : Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, arrêter les appareils de combustion si possible, faire évacuer les lieux, appeler les secours (112, 18 ou 15), ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel



Informations municipales

PLAN DE MAITRISE DE L'ENERGIE A L'ECHELLE LOCALE

Motions de soutien

Le Conseil Municipal apporte son soutien à une motion adressée à l'AMF29 qui sollicite une action collective pour exiger l'extension du bouclier tarifaire à l'ensemble des collectivités locales du Finistère. Elle a été conjointement rédigée par la CCPL, Haut Léon Communauté et Morlaix Communauté. Le Conseil Municipal s'associe à une motion sur les tarifs de l'énergie. Cette motion a été adoptée par le comité syndical du SDEF, ainsi que par l'AMF29, l'AMR29 et l'association « *Intercommunalités de France* ».

Modification des horaires d'extinction de l'éclairage public

Le Conseil Municipal valide la réduction de la période d'allumage de l'éclairage public sur le territoire communal. Dorénavant, il **s'éteindra tous les soirs à 20h00 pour s'allumer à 7h00**. L'extinction totale de l'éclairage public du 1^{er} mai au 31 août est maintenue.

Dispositif EcoWatt proposé par le SDEF

Le gestionnaire du réseau électrique français RTE a mis en place le dispositif *EcoWatt* pour faire face à la sécurisation d'approvisionnement. Il incite entre autres les collectivités à limiter leur consommation sur les périodes où le réseau électrique est très sollicité, notamment sur les tranches horaires de début de soirée, ceci afin d'éviter des coupures d'électricité. Les collectivités peuvent contribuer à diminuer les pics de consommation et notamment l'impact de l'éclairage public en réduisant son fonctionnement lors des alertes *EcoWatt*. Le SDEF s'associe à cette démarche en proposant aux communes un délestage automatique des armoires de commande de l'éclairage public. Cette extinction automatique ne serait appliquée qu'en cas de signal *EcoWatt* et durant les pics de consommation. La Commune a décidé de s'associer à ce dispositif pour l'ensemble des points d'éclairage du territoire communal, y compris la ZA de la Croix des Maltotiers.

Optimisation tarifaire

En lien avec HEOL, un travail d'optimisation tarifaire sur nos différents contrats électriques a été fait avec des ajustements de puissance, des modifications de tarifs, etc. L'économie projetée est de l'ordre de 3 200 € / an.

Illuminations de Noël

Comme la période de Noël reste une période de fêtes, les illuminations de Noël sont maintenues. Toutefois et contrairement aux autres années, afin de limiter l'impact énergétique, elles ne seront allumées que du 16 décembre au 6 janvier 2023. **La double projection du clocher sera limitée à une seule. Le projecteur illuminera le clocher de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 21h00.**

Comme il est de coutume, le **vendredi 16 décembre** à partir de 19h00 se tiendra l'inauguration des illuminations de Noël autour d'un vin chaud devant la Mairie. Afin de rendre le bourg encore plus festif et aux couleurs des fêtes de Noël, dans le cadre du dispositif « *Argent de Poche* », des jeunes ont préparé plus d'une soixantaine de cadeaux de Noël qui seront installés ici et là dans le centre-bourg. Des sapins de Noël en bois, agrémentés de patchs de couture, réalisés par les bénévoles du club de bricolage et des rênes de Père Noël en bois seront disposés début décembre.

Maison des Assistantes Maternelles

Différentes MAM du secteur ont reçu la visite d'une délégation d'élus. Une rencontre s'en est suivie avec l'architecte afin de concrétiser les plans du futur bâtiment, qui a déjà reçu quelques remarques de la part de l'Architecte des Bâtiments de France. Afin de ne pas perdre de temps, le Conseil Municipal donne son accord pour le dépôt du Permis de Construire, une fois que la commission aura définitivement validé les plans, mais également une fois que la PMI et la CAF auront donné leur avis technique sur le projet.

Vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire se tiendra le **vendredi 6 janvier 2023** à la salle Multifonctions à 18h00.

Travaux de gros entretien du clocher de l'église

Une visite technique est prévue avec Maël KERGUILLÉC (ABF) et la société *Art Camp* afin de valider un plan d'intervention. L'entretien des cheneaux, l'étanchéité de la tour aux volatiles et le nettoyage et enlèvement des pigeons ont d'ores et déjà été réalisés. Les planchers doivent être repris très prochainement. Pour rappel, ses travaux sont chiffrés à 29 820 € HT et ont bénéficié de 80 % de subvention de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour un reste à charge communal de 5 934,20 € HT.

Acquisition foncière

Le Conseil Municipal valide l'acquisition de 2 parcelles d'une superficie de 12 932 m² appartenant aux conjoints SIMON et se trouvant à l'arrière du terrain de football. Les frais de bornage éventuels et les frais de notaire seront supportés par la Commune.

Acquisition de structures - Projet Conseil Municipal Jeunes

Les élus du Conseil Municipal Jeunes ont déposé une demande de subvention au Conseil Municipal pour l'acquisition de structures qui trouveront leur place sur la parcelle des conjoints SIMON, après réalisation de quelques aménagements. Cet aménagement souhaité comprendra la réalisation d'une tyrolienne d'une vingtaine de mètres, la pose d'un tourniquet et la fourniture de différentes petites structures. Les demandes de devis sont en cours.

Une demande de subvention va être déposée auprès du Conseil Départemental dans le cadre du volet 1 du « *Pacte Finistère 2030* ».

Renouvellement des contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2023

Le rapport d'analyse des offres remis par le cabinet *Consultassur*, mandaté pour assurer cette mission a établi le classement des offres selon les critères énoncés dans le règlement de consultation, à savoir la valeur technique de l'offre d'une part et le coût de l'offre d'autre part. Au regard de ces critères, Groupama Loire Bretagne a été retenu pour l'ensemble des lots dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile et protection juridique.

Révision des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2023

Afin de faire face à la crise énergétique, le Conseil Municipal valide une légère augmentation du tarif des locations de salles communales **à compter du 1^{er} janvier 2023**. L'occasion de rappeler que les salles doivent être quittées pour 3h00 du matin au plus tard. Une exception est faite pour les mariages et les réveillons où cette limite d'heure n'est pas obligatoire.

Acquisition d'une sono portative pour la Mairie

Afin de faire face à une demande récurrente de sono portative par les associations dans le cadre de leur manifestation, une enceinte portative va prochainement être acquise. Elle sera mise à la disposition des associations communales.

Soirée récréative dans le cadre du Téléthon

Les enfants de l'école, les élus, le personnel communal, la troupe de théâtre, des bénévoles se produiront sur scène à la salle multifonctions pour une soirée conviviale le **vendredi 2 décembre** à partir de 20h00. Le verre de l'amitié sera servi à tous en fin de soirée. L'entrée est gratuite. Une urne permettra de déposer les dons.

Noël à Bodilis 2022

La prochaine édition du Noël à Bodilis se tiendra le **dimanche 25 décembre** à partir de 17h00. Spectacle et vin chaud seront au programme

Renouvellement des conventions de partenariat pour le développement de la politique Enfance - Jeunesse et de mise à disposition de l'animateur communal

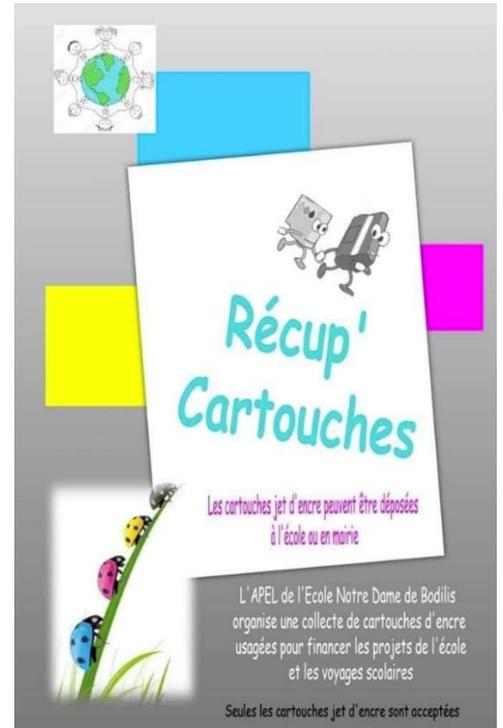
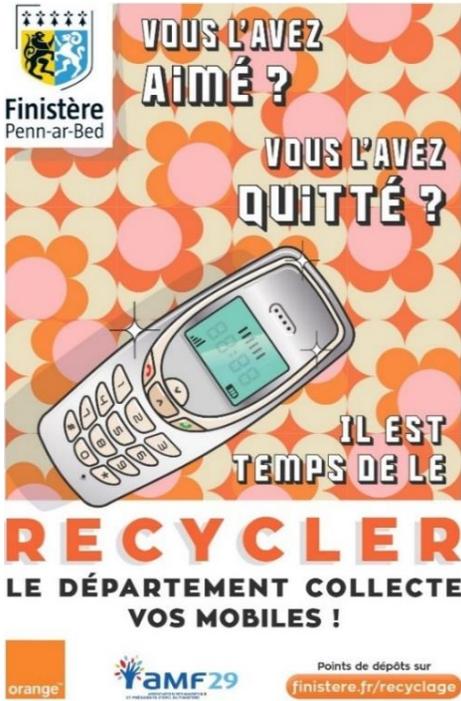
Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement des conventions avec le centre de loisirs de Bodilis Plougar Plougourvest.

Gym Douce - Année 2022 - 2023

La saison 2022 - 2023 a débuté sur les chapeaux de roue... 65 inscrits cette saison. Pour rappel, les tarifs restent inchangés, à raison de 30€ pour les bodilisiens et 45 € pour les extérieurs. A ce jour, 24 bodilisiens pour 41 personnes extérieures à la Commune fréquentent les 2 séances concoctées par David MORVAN, animateur communal.

Préparation des colis de Noël 2022

Les colis de Noël pour les personnes de 80 ans et plus seront distribués, comme chaque année, avant la période des fêtes de fin d'année. En 2021, 51 colis avaient été distribués. La Commune fait appel aux bénévoles afin d'aider à la confection des colis de Noël qui se déroulera **le mercredi 14 décembre** à 14h00 en Mairie. La distribution sera réalisée par les membres du CCAS au plus tard **le samedi 24 décembre**



- Vous pouvez déposer vos anciens téléphones au secrétariat de la mairie, un carton de collecte est mis à votre disposition.
- Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre usagées pour financer les projets de l'école et les voyages scolaires à l'entrée de la mairie. Un carton de collecte est mis à votre disposition. (Seules les cartouches jet d'encre sont acceptées.)
- Vous pouvez déposer vos journaux dans le container prévu à cet effet rue de l'Ecole

A la rencontre des jeunes du Pays de Morlaix



Marie



Elodie

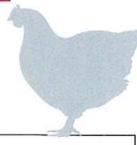
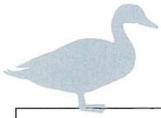
La Mission Locale du Pays de Morlaix a fait le choix depuis peu de développer le « aller vers » pour mieux se faire connaître de sa population. Pour ceci depuis le 16 août 2022, la structure a nommé Marie ROPARS au poste de chargée de mission « repérage de public ». Elle est accompagnée d'Élodie MIOSSEC, étudiante en master 2 dans les métiers de la formation d'adultes et pédagogies innovantes. Elles vont à la rencontre des jeunes (non connus de la structure) et moins jeunes sur les marchés locaux, dans les mairies, les centres d'animation, centres sociaux, associations caritatives etc. Afin de donner ou de redonner des informations sur les services d'aides sociales et professionnelles dédiés aux jeunes de 16 à 25 ans, pas ou plus scolaires, en emploi ou en recherche, apprentis...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter via les réseaux sociaux (Instagram ou Facebook), ou au 07 67 04 20 85, nous pouvons nous déplacer jusqu'à vous !

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

– ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;

– protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

– réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANTAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune- crise-santaire)

La situation sanitaire au regard de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) continue à se dégrader ces dernières semaines. Le nombre de foyers d'influenza aviaire en élevage et dans la faune sauvage progresse encore en France métropolitaine et en Europe. Face à un risque de contamination accru du fait de la baisse des températures et de la forte activité migratoire des oiseaux sauvages, **le niveau de risque a été relevé de "modéré" à "élevé"** sur l'ensemble du territoire métropolitain.

À compter du 11 novembre, la protection des élevages de volailles est renforcée et les mesures de prévention sont généralisées. Ainsi, **toutes les volailles doivent être mises à l'abri sur l'ensemble du territoire** et les rassemblements de volailles sont interdits.

INFLUENZA AVIAIRE



ALERTE

Tous les élevages de volailles non commerciaux **doivent obligatoirement** être déclarés à la mairie de leur commune.

NE PAS TOUCHER un oiseau mort et ne pas s'en approcher de trop près.



Jeunes lycéens étrangers Irlandais et Allemands recherchent une famille d'accueil

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

De jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, quelques mois à l'école, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Jana, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour **3 mois à partir de janvier 2023**. Paul, jeune irlandais de 16 ans, il souhaite venir en France **pour 2 mois à partir de Janvier 2023**.

Josua, jeune allemand de 15 ans, viendra en France **pour 6 mois**.

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo -
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14 -
v.simon@groupe-cei.fr
Responsable local: Sylvain PICHON
contact@peakandgo.fr - 06.58.22.72.94



Médiathèque municipale

« Lecture pour tous »

02 98 68 25 34 - bibliothèque.bodilis@wanadoo.fr

La médiathèque a le plaisir de vous accueillir

Le mercredi de 15h00 à 17h00, le samedi de 10h00 à 12h00

et le dimanche de 10h00 à 12h00.



Joyeux Noël

Fermetures Exceptionnelles :

Samedi 24, dimanche 25 et samedi 31 décembre.

Passage de la navette

Le prochain passage est programmé **le vendredi 9 décembre**. Nous rappelons aux adhérents qu'il est possible, tous les mois, de réserver des livres : Auteurs, Titres ou Thèmes particuliers. N'hésitez pas à en parler durant les permanences. Plusieurs ouvrages réservés vous attendent déjà.

Animation enfants

Tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h45. Il s'agit d'un temps libre à la bibliothèque, ouvert à tous les enfants. Pour lire ou jouer, faire du créatif, parfois écouter une histoire ou participer à un beau projet... C'est au choix de chacun...Entrée libre

Animation enfants pendant les vacances scolaires

Du **mardi 20 au vendredi 23 décembre** de 9h à 17h, pour tous les enfants adhérents ou pas à la médiathèque

Nouveaux achats

Parigot, tête de veau (Michel Sibra)
Les Ouighours (Laurence Defranoux)
Rentre avant la nuit (Lisa Jewell)
L'école des beaux jours (Christian Signol)

et le prix Goncourt 2022 : Vivre vite (Brigitte Giraud)

J'ai été aimantée par cette double mission impossible. Acheter la maison et retrouver les armes cachées. C'était inespéré et je n'ai pas flairé l'engrenage qui allait faire basculer notre existence. Parce que la maison est au coeur de ce qui a provoqué l'accident." En un récit tendu qui agit comme un véritable compte à rebours, Brigitte Giraud tente de comprendre ce qui a conduit à l'accident de moto qui a coûté la vie à son mari le 22 juin 1999. Vingt ans après, elle fait pour ainsi dire le tour du propriétaire et sonde une dernière fois les questions restées sans réponse. Hasard, destin, coïncidences ? Elle revient sur ces journées qui s'étaient emballées en une suite de dérèglements imprévisibles jusqu'à produire l'inéluctable. À ce point électrisé par la perspective du déménagement...



E KORN AR VREZONEGERIEN

Ha chom a raio Loeiz war ar vicher a votaouer-koad ? (kountet gand Loeiz ar Floc'h e-unan). Ar botaoer e-nevoa lavaret e roje din eiz real ar zizun, raktal ma ouijen eun tamm labourad. Hogen, a-benn ma oan bet pevar miz war ar vicher, e ouien mad ober eur re votou. Ar botaoer ive a ouie mad an dra-ze, med tano oa e yalh, hag eiz real da rei din-me bép sadorn da noz, a oa eun tamm evitañ. Setu ma kavaz brao va delher pella ma hellas war an daolenn genta ; n'e-nevoa tamm mall e-béd da zeski din lenn, rag neuze e vijen bet kén desket hag eñ. En doare-ze, e pemp miz amzer, em-eus toullet pe kleuzet ouspenn pemp kant re votou d'am botaoer evid netra. Evel-se oa eaz dezañ lakaad ar hafe war an tan, lonka chigodenn pe lagout, peogwir e-nevoa eur mevel da ober dezañ, evid netra, eul labour hag e-nije paeet kër d'eur micherour. A-hend-all, ar paotr a ouie awalah em-oa soñj d'en em lakaad em hont va-unan, p'em-bije desket mad va micher, hag em-bije great kalz gaou outañ e bourk Bodiliz, em-bije tennet digantañ lod euz e ostizien. Setu 'ta ma kemere e amzer da zeski din va micher, med me, n'em-oa ket kalz a amzer da goll, rag nao bloaz warn-ugent em-boa d'ar mare-ze ; deuet oa evidon ar mare da hounid eur gwenneg bennag, ha poent oa, a zoñjen. Méz em-boa, kén e vennen drebi va ivinon, o soñjal e oan o trebi bara gounezet din gand va zad ha va mamm, hag ive gand va hoar. A-raog kemer ar vicher a votaouer, a-raog mond da zarbar an doerien, em-boa great eun dro e Brest ; bet oan e kalz lehiou o houlen labour, pe da skriva, pe da ober skritur dorn. E kalz tiez e vije lavaret din : « Je prends bonne note de votre demande, et le cas échéant, etc. » ; e kalz re all, e vije lavaret din n'oa netra evidon. Setu ma tizroen adarre d'ar gêr, goullou va yalh, goullou va hov. Peadra em-boa da stoka va fenn ouz ar voger, ha koulskoude ne gollen ket nerz-kalon, daoust ma oa evidon teñval ar goabrenn.

COMMERCANTS ET ARTISANS

Hexagone Plomberie Chauffage

Dépannages plomberie/chauffage, installations chaudières et PAC, désembouage, création de salles de bains. 07.67.75.24.38. Lambert Bodilis.

Entreprise PERAN

Entreprise générale du bâtiment : maçonnerie, carrelage, plâtrerie, isolation intérieure, menuiseries intérieures et extérieures, rénovation et extension. 02.98.19.20.01. accueil@peran-brest.com www.constructions-peran.com

NDL RAVAL DECO

Ravalement, enduit projeté, isolation thermique, peinture extérieur et intérieur. 09.53.17.04.35, 06.62.44.00.94. ndlraval@yahoo.fr

JLZ Informatique

Réparation ordinateurs et smartphones. Création de sites web. Formations informatiques. Vente de matériel informatique. 06.85.89.54.52. jlzinformatique@gmail.com

Bart

Conseiller « Scentsy » indépendant. Parfums d'ambiance. 07.67.16.60.16 - Bart.scentsy.fr.

Diététicienne nutritionniste à domicile, 07.86.44.13.65, wendy.lerest@outlook.fr

AVABOIS

Menuisier plaquiste - Jonathan GAC, Traon Foenec. 06.48.22.52.18.

Aline RIOU, Agent immobilière indépendante

Atymo France. 07.69.56.37.36. Aline.riou@atymo-france.com

Services à domicile

Ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie - 06.76.92.62.59.

Bricolage et jardinage, 06.49.45.36.98. En chèque emploi service. Mickaël Créac'h.

L'Hermine

Restaurant, plats à emporter, bar, dépôt de pain. Point retrait d'argent CMB. Menu ouvrier du lundi midi au samedi midi inclus. Samedi soir et dimanche midi sur réservation pour les groupes. Fermé le dimanche. 02.98.15.58.71. Horaires : du lundi au samedi de 7h30 à 15h et repas de groupe le Samedi soir sur réservation.

La Grange du Guilar

Vente à la ferme de produits locaux. Pêche du jour Le vendredi soir. Horaires : vendredi 14h00 - 19h00 ; samedi 9h30 - 12h00. 06.99.20.40.83. - www.marc-le-verge.bzh

Cabinet infirmier

Nathalie CREN-DARGENT. 4 rue Loeiz ar Floc'h. Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 6h45 à 7h30 ou sur rdv. Sauf pdt les vacances scolaires. 02.98.29.86.65 - 06.83.05.31.39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie

342 rue Notre Dame. Johan TORRES, Sophie CORRE 02.98.61.33.64

Le Salon de Sophie,

Coiffure femme-homme-enfant. 336 rue Notre Dame, 02.98.72.50.26

Cg-informatique

Dépannage et vente de matériels informatiques pour particuliers. Guillaume Cetnarowski, 90 rue de l'ancienne forge - 02.98.24.76.07 ou 06.43.47.69.46. - cg-informatique@orange.fr

Taco Pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h. 06.68.87.29.29

Élevage-Pension, Éleveurs & Soigneurs chiens

et chats « des mille nuances de douceur » Stéphanie et Ludovic DEMELLE, 07.63.85.09.52 contact.millennuancesdesdouceur@gmail.com

H2O at Home

Anne, conseillère indépendante. Produits d'entretien écologiques. 06.49.09.08.44.

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : bodilis.org

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le

10 Décembre 2022

à l'adresse : keleierbodilis@gmail.com